

### **REGLEMENT DE LOCATION des SALLES COMMUNALES** Délibération n° D 2025-28 votée le 13 mai 2025

#### ANNEXE 8 - PRESENTATION DETAILLEE DES EQUIPEMENTS

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

# Ce bâtiment intègre :

- ⇒ 1 salle polyvalente composée de 3 salles
  - a. Salle N°1 (Hall d'entrée) de 59 m²
  - b. Salle N°2 (Salle Culturelle) de 260 m²
  - c. Salle N°3 (Salle de Réunion) de 90 m²
    - → Ces 3 salles sont isolées entre elles par des cloisons amovibles appelés, sur les plans, MUR1 et MUR2
      - ⇒ Si ces cloisons amovibles sont repliées ces 3 salles se transforment en une seule salle de 409 m²
- ⇒ 1 salle informatique avec accès WIFI de 16 m²
- ⇒ 1 cuisine équipée de 30 m²
- ⇒ 1 bar équipé de 12 m²
- ⇒ 1 espace toilette Femmes, Hommes et Personne à Mobilité Réduite de 25 m²
- ⇒ 1 vestiaire de 6 m²
- ⇒ 1 scène mobile de 26 m² (scène qui peut être soit montée soit laissée de plein pied)
- ⇒ 1 loge pour les artistes avec dressing et toilette privative
- ⇒ 1 espace de stockage N°1 de 16 m²
- ⇒ 1 espace de stockage N°2 de 22 m²
- ⇒ 1 espace toilette Femmes et Homme et Personne à Mobilité Réduite de 8 m² intégrée dans la salle N°3
- 1 Kitchenette de 2 m² intégrée à la salle N°3  $\Rightarrow$
- ⇒ 1 rangement de 1 m² intégré à la salle N°3
- 1 espace sportif composé de :
  - a. 1 vestiaire N°1 de 29 m² avec douche et toilette
  - b. 1 vestiaire N° 2 de 29 m² avec douche et toilette
  - c. 1 espace médical de 5 m²
  - d. 1 local pour arbitre de 12 m² avec douche et toilette
- ⇒ 1 salle associative de 60 m²
- 1 local technique
- ⇒ 1 local dédié au ménage

#### Les extérieurs intègrent :

- 1) 1 chaufferie bois plaquettes
- 2) 1 parvis couvert de 79 m<sup>2</sup>
- 3) 1 cour aménagée et fermée avec mobilier et jeux d'enfants
- 4) 1 parking privé et fermé de 60 places
- 5) 1 clôture et 2 portails assurent une totale sécurité des accès aux évènements

#### PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

- 1) Bar équipé accessible soit par Salle N°1, soit par Salle N°2
  - a. Machine à glaçons
  - b. Lave verres

  - c. Banque réfrigéréed. Plonge et plan de travail
  - e. Etagères
  - Accès PMR mobile pour libérer un accès par la Salle N°1
- 2) Cuisine équipée accessible par l'extérieur (traiteur) et Salle N°2
  - a. Plonge et lave-vaisselle
  - b. Four de mise en température
  - c. Frigo
  - d. Congélateur
  - e. Chambre froide de 3 m<sup>3</sup>
  - f. Chauffe plats de 150 couverts
  - g. Plaque vitrocéramique
  - h. Plan de travail et passe plats
  - Servantes
- 3) Toilettes accessible par l'extérieur et Salle N°1



# REGLEMENT DE LOCATION des SALLES COMMUNALES Délibération n° D 2025-28 votée le 13 mai 2025

- a. Toilettes femmes avec accès PMR
- b. Toilettes hommes avec accès PMR
- 4) Vestiaire accessible par la Salle N° 1
  - a. Equipé de portants mobiles avec cintres
- 5) Scène accessible par la salle N°2
  - a. Scène mobile pouvant être montée ou laissée de plein pied
- 6) Salle Informatique accessible depuis l'extérieur ou Salle N° 2
  - a. Salle équipée d'un accès WIFI
- 7) Loge pour artiste accessible par l'extérieur et la Salle N° 2
  - a. Equipée de toilette
  - b. Equipée d'un dressing
- 8) Espace de stockage N°1 accessible par l'extérieur ou la Salle N°3
- 9) Espace de stockage N°2 accessible par l'extérieur ou salle N°2
- 10) Espace technique accessible par la Salle N° 2
  - a. Espace réservé aux seuls services techniques
- 11) Espace ménage accessible par la Salle N° 2
  - a. Espace réservé à la société de nettoyage
- 12) Espace vestiaire 1 équipé et accessible depuis l'extérieur
  - a. 4 bancs
  - b. Douche
  - c. Toilette
- 13) Espace vestiaire 2 équipé et accessible depuis l'extérieur
  - a. 4 bancs
  - b. Douche
  - c. Toilette
- 14) Espace local arbitre équipé et accessible depuis l'extérieur
  - a. Vestiaire
  - b. Toilette
  - c. Douche
- 15) Espace médical équipé et accessible depuis extérieur
  - a. Equipement selon définition besoin
- 16) Salle associative équipée et accessible par extérieur
  - a. Toilette
  - b. Espace de rangement
  - c. Plonge et plan de travail
  - d. Lave-vaisselle
  - e. Frigo
- 17) Salle Polyvalente:
  - a. Salle N° 1 sans accès à la cuisine et à la scène, accessible par l'extérieur
    - i. Accès au parvis couvert
    - ii. Accès à la cour
    - iii. Accès au parking
    - iv. Accès aux toilettes
    - v. Accès au vestiaire
    - vi. Accès au bar
  - b. Salle N° 2 avec accès à la cuisine et à la scène, accessible par l'extérieur
    - i. Accès au parvis couvert
    - ii. Accès à la cour
    - iii. Accès au parking
    - iv. Accès au bar
    - v. Accès à la loge
    - vi. Accès au stockage N° 2
    - vii. Accès à la salle informatique
  - c. Salle N° 3 sans accès à la cuisine et à la scène, accessible par l'extérieur
    - i. Accès à la cour
    - ii. Accès au parking
    - iii. Salle comprenant :
      - 1. Toilettes Femme et Homme et PMR
      - 2. Kitchenette équipée
        - a. Frigo
        - b. Evier et plan de travail
      - 3. Placard